

Ceci explique en partie sa fermeté à l'égard des revendications ouvrières, mais les patrons sont des gens expérimentés qui savent analyser non seulement une situation économique, mais aussi une situation politique.

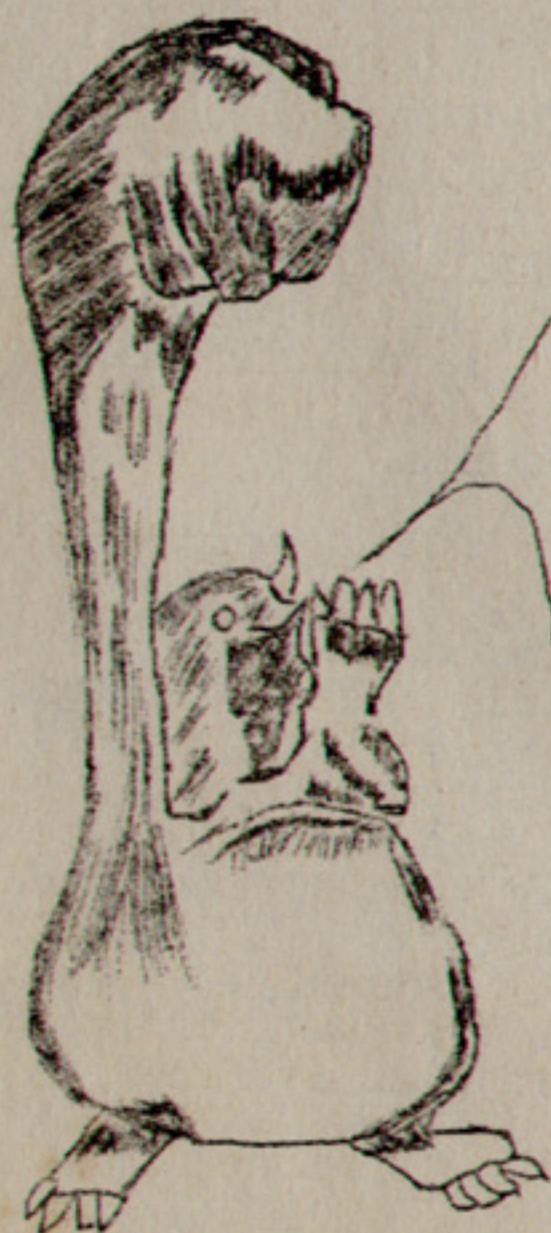
Ils ont parfaitement compris que l'objectif des grandes formations ouvrières est de triompher aux élections législatives de 1973, et que pour obtenir les voix qui sont nécessaires à cette victoire électorale, ils ont décidé de ne pas provoquer, d'ici ces élections, d'actions trop dures pouvant effrayer les électeurs de la petite bourgeoisie. C'est en particulier le cas pour le P.C.F. qui fait passer cette ligne politique à l'intérieur de la C.G.T. par l'intermédiaire de ses militants.

Ainsi, les patrons en prenant des positions dures prennent peu de risques de voir se déclencher une agitation sociale importante.

QUE DISENT ET QUE FERONT LES SYNDICATS ?

Pourtant les syndicats sont réticents et ne semblent pas décider à signer. C'est à voir ! La C.G.T. de l'EDF a déjà signé le contrat 72 (et pour 2 ans) à des conditions inférieures à celles de 1971. Chez les mineurs, il semble qu'on s'oriente vers la signature contrairement à ce qui se passe chez les cheminots et à la RATP etc... Il n'y a pas de position semblable pour l'ensemble des secteurs.

Depuis des mois nous dénonçons l'attitude capitularde de ceux qui signent. On peut signer un accord à la suite d'une lutte victorieuse des travailleurs. On n'a pas le droit de signer un contrat proposé par la patron sans qu'il y ait eu une action dure et d'ensemble pour l'imposer aux conditions que les travailleurs ont fixées



SEULES LES LUTTES
D'ENSEMBLE DES TRA-
VAILLEURS FERONT
RECULER LE POUVOIR
ET LE PATRONAT

Placés dans la situation actuelle il n'y a que deux solutions, ou signer les contrats proposés en essayant d'obtenir quelques miettes de plus, ou bien déclencher l'action de masse qui fera reculer le patronat et son pouvoir.

Les syndicats ne semblent pas vouloir signer et disent par la voix de Georges Séguy "des actions d'ampleur nationales ne sont pas à exclure" Mais connaissant les débouchés électoralistes fixés à leurs action, nous connaissons aussi le type d'action "d'ampleur nationale" qu'ils veulent mettre en avant.: grèves de 24 h. par secteurs, grèves pression de quelques heures, délégations, pétitions, etc... etc... mais surtout pas de grèves dures du type de celle des mineurs anglais.